

Conférence de presse:
**Présentation de la
collaboration IMS-INDR**

19 Septembre
Chambre de Commerce

- **IMS Luxembourg**

Avec 112 membres, représentant plus de 55 000 salariés au Grand-Duché, l'IMS Luxembourg – Institut pour le Mouvement Sociétal – créé en avril 2007, est un réseau d'entreprises impliquées dans des démarches de RSE, qui se veut un lieu de réflexion, de partage et d'apprentissage sur cette thématique. La démarche pragmatique de l'IMS a pour but de proposer des outils à ses membres, afin qu'ils puissent développer leurs politiques et réaliser leurs projets. L'IMS Luxembourg est constitué de groupes de réflexion, en présence d'experts spécialisés et acteurs de la RSE. Cette dynamique permet de faire vivre la démarche, afin de faire émerger et de diffuser des bonnes pratiques. En effet, nous constatons que la RSE n'est pas toujours intégrée dans les orientations stratégiques des organisations, d'où l'importance et la priorité de former et sensibiliser à ces problématiques.

L'association, a été fondée par un groupe de six entreprises luxembourgeoises (ArcelorMittal, AXA, BIL, KNEIP, MNKS et PwC Luxembourg) ayant déjà des politiques ou des projets d'engagement sociétal. L'IMS Luxembourg est le représentant national de CSR Europe¹ pour le Luxembourg. Ses valeurs sont l'éthique, l'innovation et l'engagement RSE.

- **Principales activités**

L'IMS Luxembourg organise régulièrement :

- Des **Conférences** pour **informer** et anticiper les enjeux
Conférences articulées autour d'une problématique RSE, avec la présence d'experts et des témoignages d'entreprises.
- Des **groupes de travail** participatifs pour développer des **stratégies** et plan d'**action**
Groupes de réflexion et d'échange sur des thématiques RSE définies par les entreprises membres.
- Des **ateliers de travail** pour **former** aux outils et méthodologies
Permettant une mise en place directe d'outils RSE en entreprise. Les ateliers de travail de l'IMS Luxembourg sont de véritables séances de formation, de conseils et d'études de cas pratiques dispensés par des experts de la RSE.

- **Services proposés aux membres**

Nous offrons à nos membres les services suivants :

Une vie de réseau

- **Echange d'idées et partage d'expériences :**
des déjeuners et des rencontres thématiques sont régulièrement organisés afin d'obtenir des contacts privilégiés entre acteurs de la RSE
- **Source et relais d'information :**
newsletter, site internet et extranet
- **Réseau de partenaires :**
nous construisons un réseau de partenaires locaux et européens, pour offrir aux entreprises la possibilité d'échanger sur leurs expériences ;
- **Etudes et veille :**

¹ CSR Europe est le plus important réseau d'entreprises pour la RSE en Europe. Il est constitué de plus de 80 entreprises multinationales et de 35 partenaires nationaux.

nous contribuons à la réflexion sur le volet sociétal de la RSE (études sur des sujets émergeant de la responsabilité sociétale, orientation des projets vers l'innovation et le « business case »etc.).

Un accompagnement sur mesure dans l'élaboration de projets innovants

- **Membres du Conseil d'Administration**

Christian SCHARFF	PwC	Président
Pierre KRIER	PwC	Trésorier
Diane MULLER-KNEIP	KNEIP	Secrétaire
<hr/>		
Françoise THOMA	BCEE	
Anne JACQUEMART	AXA	
Antoine WEBER	ArcelorMittal	
Bruno RENDERS	IFSB	

- **L'équipe IMS Luxembourg**

L'IMS Luxembourg compte actuellement quatre salariées à temps complet.

Nancy Bastien
Coordinatrice
Administration / Communication
nancy.bastien@imslux.lu

Paula Marques
Assistante Administration /
Communication
paula.marques@imslux.lu

Sana Hadzic
Chargée de Projet Diversité
sana.hadzic@imslux.lu

Sara Capelli
Chef de Projet
sara.capelli@imslux.lu

• Nos projets

L'IMS Luxembourg accompagne ses membres en développant des projets innovants dans le domaine de Responsabilité Sociétale des Entreprises - RSE - au sein des sociétés. Dans ce cadre, l'IMS lance en 2012 **six projets**, dont **2 d'envergure nationale** :



Part&Act, le partenariat Entreprises - Associations, qui vise à anticiper les mutations liées aux enjeux du développement durable. L'objectif de ce projet est de créer une interface professionnelle entre les entreprises membres de l'IMS Luxembourg et les associations luxembourgeoises afin d'établir des partenariats durables et de développer les compétences des collaborateurs. Actuellement, les entreprises sont nombreuses à soutenir des associations. Toutefois, les synergies humaines entre les deux parties sont parfois encore sous-exploitées. Part&Act propose d'aller au delà de la philanthropie et de mobiliser les collaborateurs via du mécénat de compétences et du Teambuilding social. De plus, Part&Act professionnalise les partenariats et cherche à démontrer de par une conscientisation les nombreuses valeurs ajoutées notamment du point de vue de la Gestion des Ressources Humaines. Part&Act est co-financé par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et du Fonds Social Européen. Cette initiative, basée sur une logique win-win, se concrétisera au cours de l'année 2012 par le lancement d'une plateforme internet, d'outils méthodologiques et d'actions de formation.

Le lancement de la plateforme internet aura lieu le **8 novembre** prochain à Esch-Belval, lors de la **conférence « Alliances entreprises classiques et solidaires : challenges et perspectives pour l'innovation sociale »**, organisée en partenariat avec le **Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur**. La plateforme mettra à disposition des fiches de présentations (d'entreprises et associations), des guidelines juridiques, méthodologiques, communication et des procédures d'évaluation.



La **Charte de la Diversité Lëtzebuerg**, est un texte d'engagement national, soutenu par cinq partenaires privilégiés (Sodexo, PwC, Deutsche Bank, le Ministère de la Famille et de l'Intégration/l'OLAI et RBC Investor Services) et avec pour marraine Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée JACOBS. La Charte est proposée à la signature à toutes organisations qui agissent en faveur de la non-discrimination et de la gestion pro active de la diversité. Articulée autour de six articles, elle guide les organisations dans la mise en place de pratiques favorisant la cohésion et l'équité sociale.

La **cérémonie officielle de lancement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg** se tiendra le **26 septembre 2012, à 16h30** au Centre Culturel Tramsschapp (Limpertsberg), en présence de M. Xavier Bettel, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, de Madame Marie-Josée JACOBS, de la Commission Européenne, de la Banque Européenne d'Investissement et de l'ABBL. A cette occasion, le Luxembourg sera le **9^{ème}** pays européen à avoir sa Charte. L'objectif de cette Charte est de réunir de nombreuses entreprises signataires et de faire évoluer les pratiques liées à la lutte contre les discriminations sur le territoire national.

Pour plus de renseignements, consulter le site de la Charte : <http://www.chartediversite.lu/>

Outre ces projets innovants, l'IMS accompagnera ses membres sur les problématiques suivantes :

- **PME, RSE et Territoire** - Ce projet consiste à mobiliser des PME et à promouvoir l'outil d'autodiagnostic RSE, développé par l'IMS Luxembourg. Trois entreprises ont déjà réalisé une évaluation et se sont engagées à mettre en place un plan d'action RSE (Wildgen, Partners in Law, Randstad et SD Worx).
Les PME, de par leur petite taille, manquent de ressources pour agir concrètement. Pour surmonter cet obstacle, la mutualisation des actions menées par plusieurs PME, est un moyen d'atteindre une taille critique qui facilite la démarche, notamment à l'échelle d'un zoning. La construction d'un dialogue entre PME et parties prenantes sera organisée via des groupes de travail, qui développeront des guidelines, afin de pouvoir dupliquer des actions RSE sur d'autres zonings. Ces actions pourront être axées sur la mobilité, les achats durables, la gestion des déchets et l'approvisionnement en énergie verte. Nous illustrerons l'initiative prise par l'Ecoparc Windhof lors de la **conférence « Collaboration RSE entre PME d'un même zoning »**, qui se tiendra le **16 Octobre prochain, au Solarwind** réalisée en collaboration avec l'Ecoparc et l'INDR, dans le cadre de la Semaine Européenne des PME.
- **Achats Durables / Alimentaire** - Ce projet vise à mettre en place un plan d'action, spécifique aux membres participants, afin d'initier une démarche d'achat responsable (par exemple, identifier le coût économique et environnemental de l'intégration d'ingrédients locaux). C'est aussi un levier méthodologique pour construire un « business model » d'achat responsable. L'IMS offre un accompagnement individualisé à chaque participant.
- **Gouvernance et Responsabilité d'Entreprise** - Ce projet, en partenariat avec l'ILA, vise à renforcer les capacités d'organisation des entreprises dans la gestion des enjeux du développement durable affectant la stratégie d'entreprise.
- **Business case de la RSE** - Quels sont les liens entre la RSE et la motivation des salariés? Ce projet vise à mesurer les liens existant entre des actions RSE et la motivation des salariés. L'étude identifiera le niveau de satisfaction des employés concernant les initiatives RSE de leurs employeurs, en comparaison à d'autres leviers de motivation (package, conditions de travail...). Étude réalisée en partenariat avec le CEPS / INSTEAD.

L'INDR et le label « Entreprise Socialement Responsable - ESR »

L'UEL et l'INDR

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a signé en date du 31 octobre 2003 une charte portant sur le développement durable. Ce faisant, elle adhère aux principes du développement durable tel que défini par l'ONU comme étant la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs. Le développement durable nécessite partant une approche globale qui vise à mettre en cohérence les stratégies économiques, sociales, sociétales et environnementales.

Dans le cadre de cet engagement, l'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé le 6 juillet 2007 l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR).

L'INDR a un rôle d'acteur en matière de responsabilité sociale des entreprises en promouvant des concepts transversaux du développement durable dans la gestion des entreprises, dont la mise en pratique tient à la mise en oeuvre d'un label national de qualité.

Le label « Entreprise Socialement Responsable – ESR »

L'INDR a créé le label « Entreprise Socialement Responsable - ESR » pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par la gestion et l'émission de ce label national, l'INDR assume un rôle normatif. Dans le même temps, il offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur. L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE : « Social », « Gouvernance » et « Environnement ».

Etant entendu que la démarche RSE s'étend aux engagements et aux activités volontaires de l'entreprise qui dépassent le cadre normatif, l'INDR souhaite que les entreprises souscrivent à cette démarche dans le souci légitime d'obtenir à terme un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation tout en répondant aux exigences du marché.

La motivation de l'INDR

Par la création du label ESR, l'INDR s'engage à promouvoir une dynamique de croissance dans tous les secteurs économiques tout en respectant les intérêts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. L'ultime objectif de cette démarche est d'assurer la performance durable de ces intérêts dans un concept indivisible et donc dans une approche d'interaction et d'interdépendance. La responsabilité sociale des entreprises crée donc le lien entre l'entreprise et la société.

L'INDR entretient le dialogue institutionnel avec les autorités publiques au sujet de la RSE et y fait valoir les intérêts des entreprises en les représentant à cette fin.

Objectifs du label ESR

Par son label ESR, l'INDR poursuit les objectifs suivants :

- créer une dynamique en matière de responsabilité sociale et de développement durable ;
- promouvoir le concept RSE auprès des entreprises luxembourgeoises ;
- faire prendre conscience aux entreprises de leurs progrès actuels en la matière ;
- faire connaître les entreprises qui s'investissent dans le développement durable.

Afin de trouver un juste équilibre entre l'effort de la mise en place d'une politique RSE dans l'entreprise et la démarche de formalisation pour les besoins du label ESR, l'INDR poursuit un nombre de règles :

- facilité et rapidité de la démarche;
- orientation sur les avantages pour les entreprises;
- critères d'évaluation objectifs et spécifiques;
- soutien aux entreprises à l'aide d'outils appropriés.

Abstraction faite de ces considérations, la mise en oeuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de documenter ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs.

Spécificités du label ESR

Le référentiel servant à l'auto-évaluation a été rédigé sur la base d'enseignements tirés de workshops qui ont réuni plus d'une centaine d'entreprises et a été testé auprès de 15 entreprises pilotes. Le côté novateur de la démarche de l'INDR se situe tant au niveau de son outil d'auto-évaluation que de son label. Les spécificités uniques de l'outil d'auto-évaluation reposent sur le fait qu'il est facile d'utilisation, rapide, pragmatique, complet et évolutif. Le label peut se réclamer par ailleurs d'être unique (le label ESR est le premier et actuellement encore le seul label RSE européen), luxembourgeois (lancé par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et reposant sur les meilleures pratiques RSE d'entreprises luxembourgeoises), multisectoriel (s'adresse à tous les secteurs de notre économie), généraliste (concerne les entreprises de toutes tailles: petites, moyennes et grandes) et abordable (tarifs compétitifs).

A ce jour, l'outil d'auto évaluation a été demandé par plus de 500 entreprises et le label ESR a été remis à 60 entreprises.

Mise à jour du label ESR

Afin de prendre en compte les développements académiques en RSE, l'évolution des meilleures pratiques en la matière et de préparer au mieux les entreprises aux nouvelles attentes de la société, l'INDR est en train d'actualiser le référentiel qui est à la base du label ESR. La gouvernance mise en place pour soutenir le projet inclut une multitude de parties prenantes : des acteurs académiques, les experts INDR, l'IMS et les représentants des entreprises de différentes tailles et secteurs. L'objectif est de faire accepter le label ESR comme norme soutenue par tous les acteurs RSE nationaux.

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site www.indr.lu . Elles y trouveront une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.

INDR, le 19 septembre 2012

L'INDR, à travers l'UEL, regroupe les organisations suivantes :

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances ·
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de
Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fedil –
Business Federation Luxembourg · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

Calendrier commun IMS-INDR 2012

19 septembre 2012	Conférence de presse : Présentation de la collaboration IMS-INDR <i>Chambre de Commerce</i>	
19 septembre 2012	Conférence Verkéiersverbond « Feu vert pour la mobilité & la flexibilité au travail » <i>Tramsschapp</i>	
25 septembre 2012	Remise du label ESR à 9 entreprises <i>Chambre de Commerce</i>	
26 septembre 2012	Cérémonie de lancement officiel de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg <i>Tramsschapp</i>	
27 septembre 2012	Mise à jour du label ESR : 1 ^{ère} réunion du Comité de Pilotage <i>Chambre de Commerce</i>	
16 octobre 2012	Semaine Européenne des PME « Collaboration RSE entre PME d'un même zoning » <i>SolarWind à l'Écoparc Windhof</i>	
18-20 septembre 2012	Formation d'initiation : « Les essentiels de la RSE » <i>Luxembourg School for Commerce (LSC)</i>	
4 octobre 2012	Conférence: « La Gestion de la Diversité en Entreprise » <i>CHL</i>	
17 octobre 2012	Workshop Part&Act: « La valorisation des compétences »	
23 octobre 2012	Workshop Part&Act: « Entreprises & Associations : outils et méthodes pour évaluer mon partenariat »	
8 novembre 2012	Conférence IMS-MECE "Alliances entreprises classiques et solidaires: Challenges et perspectives pour l'innovation sociale" Lancement de la plateforme internet Part&Act.	
12 novembre 2012	Conférence MLQ : « La RSE engendre-t-elle uniquement des coûts ? » Présentation « Retour sur investissement de la RSE » <i>Windhof</i>	
13-28 novembre 2012	Journées Création et Développement d'Entreprises Participation à la nocturne du 13 novembre <i>Chambre des Métiers</i>	
22-23 novembre 2012	Formation d'initiation: « Autodiagnostic de votre démarche RSE » <i>LSC</i>	
29-30 novembre 2012	Formation d'expertise: « Reporting Développement durable – certification GRI » <i>LSC</i>	

Dossier : Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

La définition de la RSE

La RSE - responsabilité sociale des entreprises - est l'expression pour toute entreprise de son investissement dans la promotion d'une véritable culture de développement durable. Il s'agit pour les entreprises d'une démarche volontaire par laquelle elles reflètent leur engagement au développement durable. Celui-ci est défini comme étant « le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». La RSE est souvent synonyme d'autres concepts connexes et la RSE s'applique à toutes les entreprises quelque soit leur secteur, leur taille ou encore leur marché, bien que la portée de leur engagement peut varier en fonction de leurs spécificités.

La RSE au Luxembourg

La RSE est un concept très récent dans la sphère économique luxembourgeoise. Cette thématique commence à être assimilée au sein de grandes sociétés, où les ressources humaines sont plus importantes et plus qualifiées. Cependant, des secteurs d'activité comme les transports ou la construction, qui devraient être les premiers à l'intégrer dans leur politique, sont encore loin de cette réalité. On constate que le pourcentage d'entreprises qui déclarent avoir une démarche RSE au Luxembourg est très modeste. Un chiffre qui a tendance à augmenter mais lentement... Ce constat s'explique d'une façon très simple : la grande majorité des entreprises (79% d'après une étude réalisée par le CEPS/INSTEAD) ne connaît pas le concept de RSE et les difficultés de mise en œuvre des changements liés à ce concept sont souvent un frein à l'innovation. En effet, cela est bien visible dans le fait que les personnes responsables de la démarche RSE au sein des entreprises sont le plus souvent le Directeur ou le DRH et seule 1 entreprise sur 10 dispose d'un département exclusivement dédié à la RSE (étude du CEPS/INSTEAD, 2008).

Au Luxembourg, on constate que l'engagement environnemental est le plus important, face aux deux autres piliers de la RSE. La publication de la norme ISO 26000 aide progressivement les entreprises à mettre en place des actions concrètes dans ce domaine, en leur fournissant des lignes directrices. (« La responsabilité sociale des entreprises au Luxembourg », Nicolas POUSSING, Editions Academia, 2011).

Les défis de la RSE

Les entreprises sont confrontées à de multiples attentes émanant des salariés, des consommateurs, des actionnaires, des organismes non gouvernementaux, des organismes internationaux et autres intervenants. Elles sont donc de plus en plus appelées à être proactives dans le domaine de la RSE, afin d'assumer leur rôle de responsabilité sociale sur la scène nationale et internationale.

Dans de nombreux cas et en fonction des enjeux économiques, la réponse à ces défis est plus ou moins nuancée selon l'intérêt particulier de la partie demanderesse, exigeant souvent que les entreprises expriment leur engagement en termes de responsabilité sociale par des gestes forts. Les entreprises sont plus nombreuses à mettre en exergue l'aspect opérationnel plutôt que l'approche formelle de la RSE.

Les trois dimensions de la RSE

Tout développement serein des affaires requiert que l'entreprise se repositionne régulièrement d'une manière formelle pour les grandes entreprises et d'une manière plus informelle pour les PME/PMI par rapport à leur marché. Celles-ci doivent tenir compte des contraintes fluctuantes induites par les concurrents, comme les produits et services, l'évolution technologique, entre autres. La RSE adopte une démarche similaire selon trois dimensions :

1. la dimension « Social »
2. la dimension « Gouvernance »
3. la dimension « Environnement ».

Social : De meilleures relations avec les salariés, une productivité et une innovation accrues

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage envers ses salariés en matière sociale et d'égalité des chances professionnelles, en agissant sur l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail, tout en promouvant des actions tendant à l'amélioration du bien-être au travail et à une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est un engagement et une loyauté accrues ainsi qu'une motivation renforcée des salariés, qui augmentent leur capacité d'innovation et leur productivité. Ces entreprises auront plus de facilités à recruter et à retenir les meilleurs collaborateurs, à les motiver à approfondir leurs compétences, à suivre des formations professionnelles leur permettant d'être plus productifs, plus soucieux de la qualité et de la performance de l'entreprise. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

Gouvernance : De meilleures relations avec les investisseurs et un accès plus facile aux capitaux

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage en matière de gestion, de contrôle, de transparence et de fidélité envers ses actionnaires, des administrations, des banques et assurances et de ses clients. Elle pourrait encore de ce fait s'appeler « Economie ». On peut également y inclure le volet « Sociétal », c'est-à-dire les actions que l'entreprise engage vis-à-vis de la société dans son ensemble ou pour certaines parties tout en sachant que d'autres auteurs conçoivent une affectation du volet « Sociétal » à la dimension « Social ».

Progressivement, les fonds d'investissement intègrent les critères de la RSE dans leur processus d'investissement, d'abord en excluant les entreprises qui ne correspondent pas aux critères de la RSE et du développement durable, puis en misant de plus en plus sur les entreprises respectueuses des normes environnementales ou sociales. Le secteur de la finance a évidemment exploré cette corrélation entre la RSE et la performance financière des entreprises. Les investisseurs ont réagi à cette donne en lançant des fonds tels que le « Socially Responsible Investment », « Domini Social Equity Fund », ou « EcoValue 21 ». L'entreprise qui adopte une approche RSE améliore son image et partant sa capacité à obtenir du financement de la part des investisseurs et banques.

Environnement : Des entreprises financièrement plus performantes et plus profitables

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage en matière d'utilisation rationnelle des ressources et de protection de l'environnement (déchets, pollution) et de réduction de ses émissions en dioxyde de carbone (consommation d'énergie, dégagement de gaz à effet de serre, utilisation d'énergies renouvelables).

Les entreprises adoptant la RSE pour accroître leur éco-efficacité tireront des avantages directs au niveau de l'efficacité opérationnelle de leurs activités centrales par la réduction de la consommation d'énergie et des matières premières, la réduction des déchets et leur recyclage systématique. Une meilleure appréciation des risques, une gestion plus efficace des responsabilités et des processus d'information plus transparents sont également susceptibles de garantir la pérennité des entreprises. Le souci de la durabilité et de la responsabilité de l'entreprise dans tous ses actes conduira non seulement à des économies de coûts, mais aussi au développement positif de nouvelles opportunités d'affaires. En effet, de nombreuses études ont montré une corrélation entre la RSE et la performance financière des entreprises. La majorité d'entre elles concluent que cette relation est attractive.

Les retombées positives de la RSE

La responsabilité sociale des entreprises vise l'intégration de considérations sociales, environnementales et de gouvernance dans les structures et dans les processus de la prise de décision des entreprises. Il s'agit de développer des réponses créatives et à valeur ajoutée qui impliquent toutes les parties prenantes de l'entreprise. Cette approche permet à l'entreprise de gérer efficacement les risques éventuels et d'obtenir une plus grande crédibilité tout en inspirant confiance accrue auprès de la société.

En contrepartie, l'entreprise respectueuse de la RSE continue à être un acteur économique qui doit produire de la valeur tangible et pérenniser sa survie. Il est donc important d'évaluer les retombées positives de la RSE, qui sont nombreuses. De l'amélioration de la performance financière aux meilleures relations avec les investisseurs ou une augmentation claire de la satisfaction des salariés, la RSE représente aujourd'hui un véritable levier de croissance des entreprises.

Intégrer les spécificités des PME dans une démarche RSE

Croire que la RSE ne s'applique qu'aux entreprises d'une certaine taille ne tiendrait pas compte de la réalité du terrain où les PME, qui se définissent par la taille, le chiffre d'affaires et le nombre des salariés, ont depuis toujours – et ce souvent en méconnaissance du concept formalisé – appliqué le concept de RSE dans leurs actions. Ainsi elles ont su instaurer une dynamique et un mode de fonctionnement qui leur sont propres en accordant une attention particulière à l'environnement, associant les salariés aux décisions majeures de l'entreprise ou informant l'entourage sur l'impact de leurs activités. Ces PME ont vécu l'intégration de la RSE dans leurs affaires comme une réelle opportunité en termes d'efficacité et d'évolution et non comme un frein au développement de l'entreprise.